



PROJET DE TERRITOIRE 2020 / 2026



« **La réussite est la fille de l'audace** » dit un proverbe latin. Et le Pays de Pouzauges en fait la preuve, en cette nouvelle année 2021, en vous présentant son Projet de Territoire.

Un Projet de Territoire est avant tout une ambition partagée, un exercice d'expression entre les élus communaux et communautaires. C'est aussi une forme de prospective territoriale. Comment percevons-nous notre territoire ? Quels en sont les atouts, les forces, les faiblesses ? Quelle histoire voulons-nous construire avec les citoyens qui y vivent mais aussi avec ceux qui le découvrent pour la première fois ?

Notre Communauté de communes se dote d'un Projet de Territoire à horizon 2030. Ce document fixe les grandes orientations communautaires et leur donne une cohérence. Il offre aux habitants et acteurs du territoire, comme à tous ceux qui souhaitent s'y investir, une vraie perspective territoriale.

Le Projet de Territoire et les axes qui le composent ont vocation à s'adapter aux réalités nouvelles. Ils déterminent les choix stratégiques du Pays de Pouzauges : amplifier les dynamiques économiques, renforcer l'équilibre du territoire et poursuivre des coopérations de projets pour accroître notre attractivité. Ce projet sera décliné en actions mettant en œuvre cette ambition au service des habitants, du développement, de la solidarité et de la cohésion sociale.

La Présidente
Bérangère Soulard

Sommaire



Projet de territoire

- | 03 | Pourquoi un Projet de Territoire
- | 04 | Nos valeurs
- | 05 | Nos enjeux
- | 06 | Cartographie
- | 08 | Les 11 orientations

1^e axe : Une attractivité et une dynamique territoriale à renforcer

- | 10 | Ambition 1 : Entretenir et accompagner une dynamique économique
- | 12 | Ambition 2 : Impulser la transition environnementale et énergétique
- | 14 | Ambition 3 : Vers une marque de territoire

2^e axe : Vivre la solidarité en Pays de Pouzauges

- | 16 | Ambition 4 : Accompagner la cohésion sociale et intergénérationnelle
- | 18 | Ambition 5 : Proposer une offre innovante de services publics de qualité et adaptée à l'évolution des modes de vie
- | 20 | Ambition 6 : Maintenir la qualité de vie dans chacune des communes au bénéfice du territoire

3^e axe : Construire une identité par le paysage

- | 22 | Ambition 7 : Valoriser les atouts du tourisme et de l'offre culturelle
- | 24 | Ambition 8 : S'ancrer dans la nature et son paysage bocager

4^e axe : Une gouvernance engagée dans des pratiques innovantes et partenariales

- | 26 | Ambition 9 : Renforcer le rôle de facilitation de l'EPCI en accompagnement des communes
- | 28 | Ambition 10 : Développer des pratiques internes responsables, transversales et innovantes
- | 30 | Ambition 11 : Favoriser la coproduction avec la société civile et les partenaires

Pourquoi un Projet de Territoire ?

Un Projet de Territoire pour tisser des liens...

Un Projet de Territoire est une stratégie de développement solidaire et partagée entre la Communauté de communes, les communes et leurs habitants, afin d'ancrer la réflexion prospective dans une réalisation concrète.

Véritable feuille de route, il permettra à la Communauté de communes du Pays de Pouzauges (CCPP) d'appréhender les nouveaux enjeux et de fixer les orientations stratégiques majeures pour les années à venir. Il s'agit d'utiliser la diversité des communes qui composent la CCPP comme une force. Chacun doit pouvoir y jouer un rôle à partir de son expérience et de ses atouts.

Le Projet de Territoire doit ainsi unir l'ensemble des forces et des compétences pour permettre à chacun d'aller plus loin et de franchir un cap vers l'excellence, qu'elle soit sociale, environnementale, économique ou culturelle.

Il se traduira par des actions concrètes, porteuses pour le territoire, et constituera le socle de toutes les

contractualisations avec les partenaires financiers, notamment la Région, l'Etat, l'Europe et les futurs services mutualisés.

En résumé, ce Projet de Territoire, c'est :

- Répondre aux 6 enjeux que rencontre le territoire du Pays de Pouzauges
- Donner sens à l'action de la Communauté de Communes
- Permettre aux communes de remplir leur fonction première : répondre aux besoins des habitants
- Attirer de nouveaux habitants
- Concilier les points de vue de chaque commune
- Définir des champs d'intervention communs
- Amener les acteurs à se comprendre, canaliser les énergies, coordonner les actions sur le territoire
- Mettre en place des moyens nouveaux (financiers et humains).



Nos valeurs



COHÉSION



AUDACE



HUMAIN AU COEUR DU PROJET



CRÉATIVITÉ



CITOYENNETÉ

Nos enjeux

1

SAUVEGARDER LE BOCAGE, SYMBOLE D'APPARTENANCE ET DE QUALITÉ DE VIE

2

DES ATOUTS ÉCONOMIQUES À CULTIVER

3

UN TERRITOIRE EN «TENSION» DÉMOGRAPHIQUE

4

UNE POLITIQUE LOCALE IMBRIQUANT LES BESOINS DANS LES COMMUNES

5

UNE ACCESSIBILITÉ DES SERVICES À MIEUX ARTICULER

6

CAPACITÉ COLLECTIVE DU TERRITOIRE

Le territoire de la Communauté de communes



POPULATION



10
communes

23 228
habitants
(au 1^{er} janvier 2020)

23 831 €
revenu moyen par foyer fiscal

ÉCONOMIE



9 493 **2 384**
emplois entreprises

11 190
actifs





SERVICES

105

commerces et services
de proximité

75

professionnels de santé

479

associations



ENVIRONNEMENT

29 637

hectares de terres agricoles

1 073

hectares de forêts, milieux
humides et semi-naturels

Les 11 orientations du Projet de Territoire

En
bref

1^e AXE : UNE ATTRACTIVITÉ ET UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE À RENFORCER



AMBITION 1 : ENTRETENIR ET ACCOMPAGNER UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE



AMBITION 2 : IMPULSER LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET ÉNERGÉTIQUE



AMBITION 3 : VERS UNE MARQUE DE TERRITOIRE

2^e AXE : VIVRE LA SOLIDARITÉ EN PAYS DE POUZAUGES



AMBITION 4 : ACCOMPAGNER LA COHÉSION SOCIALE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE



AMBITION 5 : PROPOSER UNE OFFRE INNOVANTE DE SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ ET ADAPTÉE À L'ÉVOLUTION DES MODES DE VIE



AMBITION 6 : MAINTENIR LA QUALITÉ DE VIE DANS CHACUNE DES COMMUNES AU BÉNÉFICE DU TERRITOIRE

3^e AXE : CONSTRUIRE UNE IDENTITÉ PAR LE PAYSAGE



AMBITION 7 : VALORISER LES ATOUTS DU TOURISME ET DE L'OFFRE CULTURELLE



AMBITION 8 : S'ANCER DANS LA NATURE ET SON PAYSAGE BOCAGER

4^e AXE : UNE GOUVERNANCE ENGAGÉE DANS DES PRATIQUES INNOVANTES ET PARTENARIALES



AMBITION 9 : RENFORCER LE RÔLE DE FACILITATION DE L'ÉPCI EN ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES



AMBITION 10 : DÉVELOPPER DES PRATIQUES INTERNES RESPONSABLES, TRANSVERSALES ET INNOVANTES



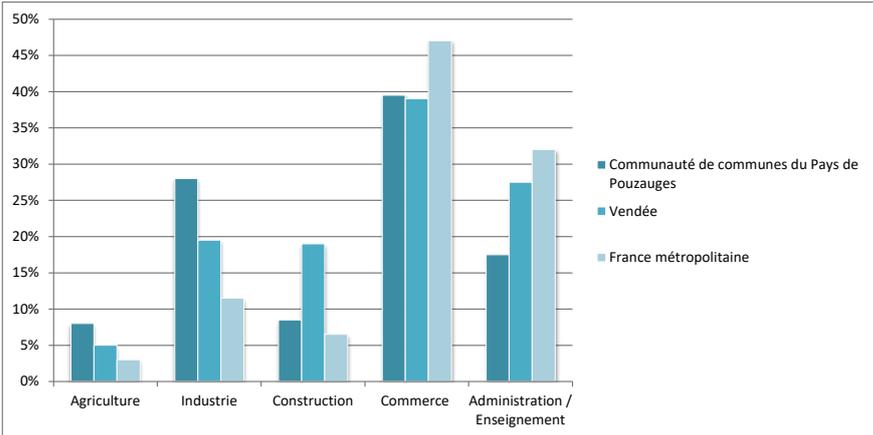
AMBITION 11 : FAVORISER LA COPRODUCTION AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES PARTENAIRES

1^e axe

Une attractivité et une dynamique territoriale à renforcer



EMPLOIS PRÉSENTS PAR TYPE





Entretenir et accompagner une dynamique économique

LE PAYS DE POUZAUGES TÉMOIGNE D'UNE VITALITÉ ÉCONOMIQUE TRÈS ATYPIQUE AVEC PLUS DE 21.000 EMPLOIS DANS DES ENTREPRISES LEADERS INTERNATIONALES DE L'INDUSTRIE, DE L'AGROALIMENTAIRE, DES SERVICES, DU TOURISME, DE L'AGRICULTURE...

Défi 1

ACCROÎTRE L'ATTRACTIVITÉ DU SECTEUR ÉCONOMIQUE

Nos entreprises maillent le territoire et il nous appartient de veiller à conserver cet équilibre d'emplois en attirant de nouveaux talents notamment.

Action 1 - Elaborer une stratégie d'aménagement par le foncier

Favoriser l'essor de nos entreprises et accompagner les projets d'implantation, dans le respect des règles d'urbanisme issues du Schéma de Cohérence Territoriale et du PLUi ; dans un esprit de **fluidité des procédures** administratives.

Action 4 - Accueillir les porteurs de projet

Clarifier l'accès aux aides, proposer des actions de formation collective, accompagner à la création d'entreprises, ou faciliter les démarches de recrutement, créer les espaces de concertation sont autant de pistes à explorer.

Action 2 - Soutenir le coworking

Pour répondre aux nouvelles formes de travail à distance, il nous faut offrir des espaces de coworking, en accompagnant au mieux nos porteurs de projet, en favorisant le plus possible l'initiative privée.

Action 5 - Faire connaître les métiers en entreprises (ECL'Or)

L'orientation professionnelle est un **enjeu majeur**, dans un objectif commun pour les entreprises d'avoir leurs futurs collaborateurs, le territoire de conserver une partie de ses jeunes, et l'école de mieux orienter. Le programme ECL'Or doit inscrire dans la durée cette dimension partenariale.

Action 3 - Mieux nouer des partenariats avec la Région et les chambres consulaires

La mission assignée au Pays de Pouzauges est celle de **facilitateur** auprès du monde entrepreneurial, voire de coordinateur du secteur public territorial à l'égard de nos responsables économiques.



Défi 2

DYNAMISER LES COEURS DE BOURG

Immobilier, normes sanitaires, mobilités complexes... sont autant d'éléments sur lesquels le territoire doit agir collectivement pour que nos commerces de centre-bourg puissent bénéficier d'une activité durable. Cela passera par des collaborations fortes au sein des communes avec un accompagnement de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges (CCPP).

Action 6 - Une stratégie de soutien aux commerces et artisans

La préservation du tissu local des commerces de centre-bourg est un enjeu vital, sur les dimensions de la mobilité, de l'accessibilité, du bien vivre et du consommer local.

La CCPP devra accompagner les communes par l'élaboration d'une **stratégie de territoire pour soutenir nos commerces de proximité.**

Action 7 - Accompagner les foires, marchés et expos

Etre partenaire des foires organisées par les artisans et commerçants est une mission assignée à l'intercommunalité, en lien avec les communes.

Le Projet Alimentaire de Territoire vient appuyer la dimension Marchés de producteurs locaux pour mettre en lumière la relation producteur / consommateur.

Action 8 - Aide à la numérisation des petits commerces

La crise sanitaire a permis d'identifier une problématique d'absence d'offres digitales de nos commerçants locaux. Une action est à entreprendre pour les accompagner au mieux, notamment par des formations collectives ou des accès facilités aux plateformes existantes.



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

En dépit des forts soubresauts du monde économique, nos entreprises ont besoin régulièrement de recruter des personnels avec des qualifications qui ne sont pas toujours présentes. Comment être attractif ensemble et comment bien accueillir ces nouveaux salariés une fois attirés ?

Action 9 - Valoriser le service existant

Fruit d'une discussion avec le Club d'entreprises pour sa création, il est nécessaire de mieux faire connaître ce service permettant l'accueil des nouveaux arrivants. Démarches administratives relatives à la recherche de logement, aux inscriptions dans les services publics, sont certes le fondement, sans en oublier l'essentiel : l'accueil humain !

Action 12 - Favoriser le lien Chercheurs d'emploi / Employeur (Maison de Services Au Public - France Services)

L'obtention du Label France Services renforce les missions de la MSAP en faveur d'une politique d'accompagnement des chercheurs d'emploi. Des partenariats forts existent avec Pôle Emploi, la Mission Locale et d'autres organismes; cela pour offrir une palette d'actions individuelles et collectives pour faciliter le lien entre les recruteurs et les chercheurs.

Action 10 - Créer des réseaux Intercommunalité - Communes pour l'accueil

Afin d'accueillir avec la meilleure qualité possible nos nouveaux habitants ou simplement nos nouveaux usagers du territoire, il est indispensable de mettre en place une dynamique collective, en faisant du lien entre les communes (en identifiant leurs atouts correspondant aux besoins du nouvel arrivant).

Action 13 - Identifier les offres de logements

Sans logement, pas d'accueil de nouveaux arrivants ! Ce constat amer nous conduit à explorer toutes les pistes permettant de déployer l'offre la plus large possible en matière de logements par le biais du Plan Local de l'Habitat (PLH), de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ou d'actions concertées avec le territoire du Nord Vendée soumis aux mêmes problématiques.

Action 11 - Liens avec les entreprises à consolider (DRH notamment)

En parallèle du lien avec les communes, il nous faut renforcer notre lien avec les entreprises qui connaissent des difficultés de recrutement ou des difficultés pour retenir certains salariés. Le premier message passe par les services RH des entreprises ; message qu'il nous faut travailler collectivement.

Action 14 - Créer un Pack nouvel arrivant

Le premier accueil passe par la découverte de notre territoire. Un chéquier découverte, contenant des entrées pour divers sites (Manoir, Échiquier, bibliothèques, autres...) pourrait être remis par nos commerçants.



VALORISER LE MODÈLE D'« USINE À LA CAMPAGNE »

L'histoire du Bocage vendéen, et particulièrement l'histoire du Pays de Pouzauges, est marquée par un maillage d'entreprises et d'activités économiques dans chacune de nos communes. Ce qui illustre l'équilibre « emploi / habitat / équipement » qui est l'identité de notre territoire.

Action 15 - Des Zones d'Activité Economique adaptées dans chaque commune

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal s'est attaché à préserver les zones nécessaires à l'accueil de nouvelles activités. Cette ambition doit s'inscrire plus globalement dans une stratégie foncière.

Action 16 - Des relations communes / Service Economie Territoriale / porteurs renforcés

Si la porte d'entrée principale pour un futur commerce est bien la commune, sur la partie industrielle et artisanale c'est l'intercommunalité qui est identifiée. Il est nécessaire de conforter ce dialogue territorial.

Action 17 - Assurer les transmissions d'entreprises

Créer les conditions nécessaires à la transmission de nos entreprises pour faire perdurer tant l'activité économique que l'état d'esprit familial sur le territoire.





Impulser la transition environnementale et énergétique

INVESTIR PLEINEMENT LE CHAMP D'UNE STRATÉGIE BAS CARBONE : VOILÀ UNE AMBITION FORTE QUE VEUT PORTER LE PAYS DE POUZAUGES. TOUT EN ÉQUILIBRE, DEPUIS UNE POSSIBILITÉ DE CRÉER DE LA VALEUR À PARTIR DES RESSOURCES LOCALES, JUSQU'AU DÉPLOIEMENT D'OUTILS PARTAGÉS, EN PASSANT PAR DU « MIEUX, VOIRE MOINS CONSOMMER ».

Défi 5

IMPULSER LA TRANSITION DU TERRITOIRE : ÉCOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE, AGRICOLE ET SOCIÉTALE

La démarche avait initié la réflexion autour des enjeux environnementaux du territoire. Différents outils se sont déployés ensuite, qui méritent d'être développés avec une programmation maîtrisée et raisonnée. Les objectifs portent sur une maîtrise de la consommation énergétique et sur un respect des milieux de biodiversité.

Action 18 - Capitaliser sur le Plan Climat Air Energie Territorial

Après deux années de travail d'analyse, de concertation, le PCAET arrive dans son étape de déploiement. Une programmation des actions et des évaluations est à mettre en raisonnement.

Action 21 - S'appuyer sur le Collège des Transitions Énergétiques et Sociétales

Un partenariat existe depuis deux années pleines avec l'École des Mines sur cette thématique. Une poursuite des travaux d'accompagnement doit s'inscrire dans une logique d'accompagnement des élus et services au sein d'un réseau partenarial.

Action 19 - Capitaliser sur le Territoire Engagé pour la Nature

Poursuivre la mise en application du dispositif. Il est impératif d'en mesurer les impacts et les ressources pour assurer le meilleur **respect de la biodiversité du paysage du territoire.**

Action 20 - Déployer la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique de l'Habitat

En partenariat avec le Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement de la Vendée (SyDEV), cette plateforme vise à encourager les propriétaires à la **rénovation énergétique de leur logement.** En lien direct avec la politique de l'OPAH.

Défi 6

SE DOTER D'UNE STRATÉGIE ENR

Au cours des discussions relatives au PLUi, la place des énergies renouvelables s'est clairement posée, à partir du double constat : les citoyens ont des attentes fortes dans ce domaine et surtout des ressources locales méritent d'être mieux valorisées.

Action 22 - Analyser les ressources locales

Avec l'appui du SyDEV, et dans le cadre du PCAET, il est impératif de fixer des règles stables pour permettre le recours et l'implantation d'outils liés aux EnR.

Action 23 - Déployer la Société de Projet avec Vendée Energie

Afin de faciliter un certain nombre de projets énergétiques, la SEM Vendée Energie et la CCPP ont établi un protocole d'accord pour une Société de Projet qui va être à activer rapidement.

Action 24 - L'intercommunalité identifiée comme porte d'entrée

En accord avec les Maires, **l'intercommunalité est fléchée comme interlocuteur privilégié des porteurs de projet** en la matière quelle que soit leur origine. Une communication est à déployer en ce sens.

Défi 7

PROMOUVOIR LES COLLECTIFS CITOYENS DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Si l'intercommunalité est souvent vécue comme éloignée du citoyen, la dimension des énergies est sans aucun doute l'une des portes d'entrée qui permettent de créer un lien de dialogue.

Action 25 - Etre animateur des collectifs citoyens

Ne pas porter tous les projets mais aider à leur développement : par cette simple accroche la CCPP doit accompagner les collectifs créés pour faciliter leurs démarches.

Action 26 - Accompagner les communes dans cette transition

Avec l'aide du Collège des Transitions Sociétales notamment, des espaces de discussion sur la question des énergies renouvelables et durables devront se mettre en place au cours des prochains temps. Avec les collectifs citoyens, la commune doit avoir une place de partenaire affirmée.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Pierre Barouh a écrit la chanson « A bicyclette » sur les routes de Montournais !





Vers une marque de territoire

FAIRE DÉCOUVRIR ; DONNER ENVIE D'Y VIVRE ET/OU D'INSTALLER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE : DE VRAIS ENJEUX À RELEVER PAR UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION PARTAGÉE PAR TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE.

Défi 8

DEVELOPPER L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

*M. Keating (1998) distingue trois éléments dans la formation d'une identité régionale : un élément cognitif (les gens doivent être au courant de la région et de ses limites), un élément affectif (qui doit donner le sentiment d'une identité commune dans l'espace ainsi conçu), et un élément instrumental (qui doit créer une mobilisation pour une action collective).
Ces critères sont les principes de base de notre action.*

Action 27 - Devenir des ambassadeurs du territoire

Comment faire de chacun de nos habitants, de chacune de nos associations, de chacune de nos entreprises des **ambassadeurs de notre territoire** ?
L'objectif sera de déployer une énergie collective.

Action 28 - Elaborer une plateforme de marque

Pour répondre à l'enjeu de cette dynamique de territoire, il va nous falloir écrire un fil conducteur de notre communication, afin d'accroître notre visibilité tant à l'intérieur du territoire, qu'à l'extérieur.

Action 29 - Créer une boîte à outils de communication

Une volonté affirmée des Maires est de se doter d'une démarche commune de communication afin de clarifier les messages et de rationaliser les supports. Des supports papier et digitaux sont à imaginer collectivement.

Défi 9

POUR UNE MARQUE EMPLOYEUR ?



La marque employeur désigne l'ensemble des problématiques d'image liées à la gestion des ressources humaines et au recrutement d'une entreprise. Elle est de plus en plus valorisée par les entreprises, des start-ups aux grands groupes, en passant par les TPE-PME, qui ont pris conscience de la nécessité d'investir pour mettre en œuvre une communication adaptée afin d'attirer et conserver les talents.

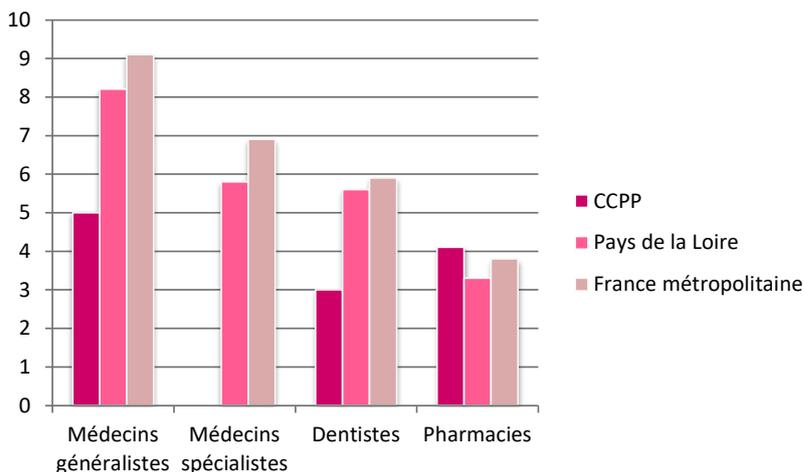
Cette seule définition permet d'identifier la nécessité de s'associer à nos entreprises dans une stratégie commune d'attractivité de notre territoire.

2^e
axe

Vivre la solidarité en Pays de Pouzauges



PROFESSIONNELS DE SANTÉ POUR
10 000 HABITANTS





Accompagner la cohésion sociale et intergénérationnelle

TOUTE SOCIÉTÉ HUMAINE EST CONSTITUÉE DE PLUSIEURS GÉNÉRATIONS, QUI VIVENT PARFOIS ENSEMBLE, PARFOIS SANS SE CROISER... LE BUT D'UNE POLITIQUE DE COHÉSION SOCIALE EST DE FAIRE EN SORTE QUE PERSONNE NE S'IGNORE, ET QUE, TANT QUE FAIRE CE PEUT, DES VECTEURS D'ENTRAIDE SE METTENT EN ŒUVRE AU PROFIT DE CEUX QUI EN ONT BESOIN.

Défi 10

ACCOMPAGNER LES DIFFÉRENTES ÉTAPES D'UNE VIE / ASSURER LE LIEN ENTRE TOUTES

LES GÉNÉRATIONS

L'analyse des besoins sociaux est obligatoire pour tous les CCAS et les CIAS depuis 1995. Il s'agit d'un outil d'évaluation et d'anticipation des besoins sociaux d'un territoire. Il permet aux élus d'orienter leur politique et de développer des actions pour mieux répondre aux besoins des habitants.

Dans les faits, il est rare que les petites communes réalisent cette analyse car elles n'ont pas les moyens humains et financiers nécessaires. La mise en commun de cette analyse sera un outil d'aide à la décision pour l'intercommunalité mais également pour les communes.

Action 30 - Elaborer une politique publique du parcours de vie

Toutes les tranches d'âge devront être accompagnées pour répondre au mieux à leur parcours. L'élaboration d'une **Analyse des Besoins Sociaux de territoire** sera nécessaire pour identifier l'ensemble des enjeux.

Action 33 - Créer un lieu d'accueil d'urgence

Ce type de logement permet d'**héberger temporairement des personnes défavorisées**. Les situations particulières sont multiples : à la suite d'une expulsion, d'une rupture familiale, d'une procédure d'expropriation pour cause d'insalubrité ou d'un sinistre (incendie, dégât des eaux...) par exemple.

Action 31 - Renforcer le soutien aux aidants

Le terme « **aidant familial** » désigne toute personne qui vient en aide régulièrement et à titre non professionnel à une personne dépendante de son entourage, pour les activités de la vie quotidienne. Eviter leur isolement, permettre qu'ils s'expriment et proposer des moments et moyens de répit, seront des solutions pour renforcer leur place.

Action 32 - Consolider les liens CCAS / CIAS

La création du Centre Intercommunal d'Action Sociale est l'occasion de créer des espaces de partage d'expériences, de soutien technique entre les CCAS et avec les CIAS.

Action 34 - Porter une attention particulière aux publics fragilisés

Une réflexion doit s'engager sur les accueils de personnes souffrant de troubles cognitifs ou porteuses d'un handicap. Quelles structures pour répondre à ces enjeux dans les temps à venir ?

Défi 11

ACCOMPAGNER LA PARENTALITÉ

La parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. Recomposition familiale, temps de vie privée et professionnelle, réseaux sociaux, environnement scolaire, ses propres repères qui n'en sont plus, sont des éléments qui réinterrogent chacun d'entre nous. Une politique de parentalité vise à permettre la valorisation du rôle de parent, à donner confiance et à donner les conditions favorables au dialogue générationnel.

Action 35 - Informer sur les offres existantes

Maison des Adolescents, Lieu d'Accueil Enfants Parents, Mission Locale, Relais d'Assistants Maternels, MSAP-FS, sont autant d'**outils à valoriser** auprès du public jeune et de leurs parents pour accompagner ce dialogue social et intrafamilial.

D'autres sont à inventer.

Action 36 - Conforter un réseau parentalité et jeunesse

L'objectif est de (re)créer un réseau d'échanges et de soutien à l'égard des professionnels de la jeunesse et de la parentalité, dans le but de permettre une visibilité de ces acteurs sur le territoire et de les accompagner dans leurs actions.

Action 37 - Consolider le Relais Petite Enfance

La mise en place du Relais d'Assistants Maternels répond aux attentes tant des parents que des modes de garde.

Une réflexion sur la politique à destination de la petite enfance sera nécessaire pour permettre une meilleure cohésion de tous les acteurs, pour répondre aux besoins des parents et des collectivités.

Défi 12

FAVORISER L'ENGAGEMENT AUPRÈS DE LA JEUNESSE

La question des « jeunes » est une des préoccupations majeures du territoire, que ce soit pour les modes de garde, ou pour l'accompagnement à monter des projets.

Action 38 - Poursuivre les actions et politiques de prévention et de promotion de la santé

La CCPP porte déjà depuis de nombreuses années une politique de sécurité routière vers les établissements scolaires.

D'autres plans de prévention sont à investir avec les établissements scolaires notamment, autour des addictions, de la santé...

Action 39 - S'engager dans la citoyenneté

Les jeunes sont les adultes de demain. Si nous voulons qu'ils soient engagés dans notre société, nous devons les toucher et les sensibiliser par des démarches innovantes : parcours ECL'Or, passeport du civisme, liens avec les scolaires...

Action 40 - Aider aux projets

Une réflexion collective autour de la jeunesse doit être menée pour cibler leurs attentes et les accompagner dans leurs besoins.

Défi 15

ACCOMPAGNER LES SENIORS DANS LEUR QUOTIDIEN

Le diagnostic des services à la population de 2017 a fait ressortir un besoin d'animation et de création de lien social pour les personnes âgées (quels que soient leur âge et leur état de santé).

Cette réflexion devient primordiale.

Action 41 - Mettre en œuvre un schéma gérontologique

Réfléchir à l'évolution des politiques publiques pour la **prise en compte du vieillissement et de la longévité** doit être un élément fort en croisant l'habitat, les mobilités, la santé, la silver économie et le développement personnel et familial, sans oublier les aidants.

Action 42 - Poursuivre la politique de prévention collective

Avec l'âge, les capacités physiques et cognitives peuvent diminuer. En continuité de l'ex Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), une politique de prévention de la perte d'autonomie est portée par le territoire au profit des familles et des aidants.

Action 43 - Accompagner les Résidences Autonomies pour mieux accueillir

Une réflexion globale sur les propositions du territoire permettra d'adapter les offres au vieillissement et à l'accompagnement de nos aînés.



Proposer une offre innovante de services publics de qualité et adaptée à l'évolution des modes de vie

COMMENT RENDRE ACCESSIBLE LA PLUPART DES SERVICES PUBLICS ET MARCHANDS POUR NOS CONCITOYENS ? DES MOBILITÉS PLUS SOUPLES, UN ACCOMPAGNEMENT AU NUMÉRIQUE, DES OFFRES DIFFÉRENTES PLUS ADAPTÉES AU CADRE DE VIE... CES SUJETS DOIVENT ÊTRE RÉINTERROGÉS SANS CESSER POUR UNE ACCESSIBILITÉ ACCRUE.

Défi 14

ORGANISER LES MOBILITÉS

Le secteur de la mobilité constitue le seul domaine où les émissions de GES peinent à se stabiliser du fait d'une augmentation de la demande de transport et du poids des véhicules venant annihiler les améliorations d'ordres technologiques ou d'usages.

Action 44 - Définir une stratégie des mobilités / apprendre à partager les espaces

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) doit permettre de réfléchir collectivement aux aménagements et aux conditions favorables à la pratique quotidienne des modes de mobilités plus durables sur le territoire du Pays de Pouzauges, en lien avec la Région notamment.

Action 45 - Déployer les mobilités douces - plan Vélo ?

En lien avec la santé, des actions pourraient aboutir au réflexe vélo ou piéton. Cela passe surtout par des infrastructures adaptées, pour des déplacements sécurisés, vers les lieux de travail, les établissements scolaires et les loisirs sportifs et culturels.

Action 46 - Accompagner les mobilités « vertes »

La mobilité alternative, c'est le transfert du trafic routier carboné vers des solutions écologiques respectueuses de l'environnement. On retient parmi les solutions de mobilité alternative : le vélo, la marche à pied, ou encore les transports en commun ou bien le covoiturage. Quelle place sur le territoire ?

Action 47 - Accompagner le Déplacement Solidaire et l'Association Transports Scolaires

La loi LOM repositionne les intercommunalités en qualité d'Autorité Organisatrice de second rang (après la Région donc). Cela réinterroge l'articulation des transports existants, en assurant une pérennité des services rendus sur le territoire.

Action 48 - Renforcer le Transport A la Demande (TAD) dans le cadre du Contrat Organisation des Mobilités

Depuis 2000, le TAD est un service rendu individuel et collectif à toute personne rencontrant des difficultés de mobilité. Son périmètre doit être revu dans le cadre des négociations avec la Région.



ADAPTER DES SERVICES HOMOGENES SUR LES COMMUNES

Diminuer le nombre et les distances des déplacements motorisés représente alors l'objectif principal d'optimisation. Trois leviers doivent être actionnés simultanément : moins se déplacer ; se déplacer autrement et mieux.

Action 49 - Déployer l'opérationnalité de la MSAP-FS avec les communes

L'organisation de la Maison de Services Au Public du Pays de Pouzauges a été labellisée France Services au 01 janvier 2020.

Ces actions d'accueil et d'accompagnement numérique, dont la qualité est désormais bien établie, peuvent connaître un nouvel essor par leur déploiement dans certains accueils de mairie.

Action 50 - Terminer le plan fibre optique

Engagé depuis 2014 par le Département de la Vendée, avec une participation financière importante de la CCPP, le déploiement devrait se terminer dans les 3 prochaines années. Il nous faudra nous assurer que chaque foyer et chaque acteur économique puisse en bénéficier.

Action 51 - Œuvrer pour une téléphonie accessible

Les études de l'ARCEP en attestent : de nombreuses petites poches de zone blanche subsistent sur le territoire. Une voie collective pourra créer un mouvement d'appui au déploiement efficace de la téléphonie mobile ; ce qui favoriserait l'attractivité du Pays de Pouzauges. Une attention est à porter sur la 5G.



SANTÉ : UN BESOIN DE RENFORCER LA PROXIMITÉ

Le Pays de Pouzauges est classé en zone de désert médical. Des leviers doivent être recherchés impérativement pour améliorer l'accès aux soins des habitants du territoire, et faciliter l'attrait de nouveaux arrivants.

Action 52 - Favoriser l'accueil des professionnels de santé

Diverses actions devront être entreprises pour accueillir de nouveaux praticiens : une communication sur les atouts du territoire, des locaux adaptés, un réseau humain d'accueil...

Action 53 - Accompagner les actions des professionnels du territoire

Nouer des liens forts avec l'Association Pour la Santé dans le Pays de Pouzauges sera également un atout pour favoriser l'attractivité de notre territoire. Et nous serons attentifs à tout projet qui pourrait émerger en matière de santé.

Action 54 - Vers un Contrat Local de Santé

Cette contractualisation entre la collectivité et l'Agence Régionale de Santé (ARS) permettra sans doute de réduire les inégalités en matière d'accès aux soins.

Action 55 - Etre innovant pour la prise en charge médicale des populations

Le salariat de personnels de santé est une première piste à travailler, qui doit s'accompagner de nouveaux modes d'accès aux soins, comme les téléconsultations, ou des plateformes de e-médecine.

Ambition 6



Maintenir la qualité de vie dans chacune des communes au bénéfice du territoire

SI LA COMMUNE DE POUZAUGES JOUE UN RÔLE DE CENTRALITÉ, IL EXISTE SUR LE TERRITOIRE UNE FORME D'ÉQUILIBRE ENTRE LES IMPLANTATIONS D'HABITATS ET LES SERVICES MARCHANDS SUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES. POUR AUTANT, UNE GRANDE VIGILANCE DOIT ÊTRE PORTÉE À CES ÉLÉMENTS, EN LES CROISANT AVEC LES DIFFICULTÉS DE MOBILITÉS OU D'IMPLANTATION DE CERTAINS COMMERCE DANS LA DURÉE.

Défi 17

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENNELLE

Identifier les atouts de chaque bourg pour proposer une palette de logements suffisamment large pour permettre à tout nouvel arrivant de trouver son bonheur. Tout en accompagnant les propriétaires dans leur démarche de mise en location, secteur en grande tension.

Action 56 - Renforcer l'armature urbaine

Soutenir l'offre des services et de commerces de proximité dans les centres-bourgs en accompagnant leur requalification dans la mobilisation des outils de portage foncier (EPF, privés) et financier (PLCA, Fonds Friche...)

Action 57 - Avoir une offre large de logements variés

Diversifier l'offre de logements en activant les outils de financement (OPAH, ANAH, Fiscalité...) de la production de logements sociaux et du parc privé pour répondre aux besoins tout au long du parcours résidentiel des habitants du Pays de Pouzauges.

Action 58 - Se saisir du PLH et des outils Habitat

En s'appuyant sur le PLH, des discussions porteront sur la palette de logements offerts, en résonance avec les besoins des nouveaux arrivants et les nouveaux modes d'habitat. Pavillons, collectifs, semi-collectifs, rénovation de centre-bourg, sont des bases de réflexion à mener entre les communes par une coordination de l'intercommunalité.

Défi 18

STRATÉGIE DE L'ÉQUILIBRE DE SON AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE

La règle du Zéro Artificialisation des terres et des espaces naturels oblige à se poser la question de l'équilibre des polarités, en conservant comme ligne de conduite que chaque commune doit demeurer un lieu de vie sociale à maintenir.

Action 59 - Éviter la «métropolisation»

Conforter le Projet de Territoire en renforçant la densification des zones à urbaniser (U et Uv) des centres-bourgs et des villages bocains pour maintenir un urbanisme conforme au modèle bocain.

Action 60 - Saisir les opportunités

Opération de Revitalisation des Territoires, Petites Villes de Demain, Plan friches... autant d'opportunités pour notre territoire à saisir et à faire bénéficier à l'ensemble de nos centres-bourgs.

Défi 19

PROTÉGER L'ARCHITECTURE BOCAINNE DE NOS VILLAGES

Notre territoire n'est pas un mitage mais un maillage de lieux de vie qu'il convient de préserver. Des formes architecturales issues de l'histoire du territoire peuvent être préservées, surtout dans les centres-bourgs. Les préconisations seront de préférer la réhabilitation et/ou la rénovation plutôt que la démolition, en objectif majeur il faut conserver l'« esprit » des lieux et du patrimoine.

Action 61 - Garantir le bâti

Mettre en œuvre une politique opérationnelle et rationnelle de protection du patrimoine bâti et paysager par le biais de l'Aire de Valorisation Architecturale et Paysagère intercommunale et des Sites Patrimoniaux Remarquables.

Action 62 - Lutter contre l'habitat insalubre

Activer les outils de financement dans le cadre de l'OPAH et mener une politique conjointe avec le Département et les Communes pour résorber l'habitat insalubre.

Et établir une véritable coopération efficace avec les services de l'Etat et du Conseil Départemental de Vendée.

Action 63 - Mieux faire connaître le PLUi

Conforter le conseil conjoint Communes/Communauté de communes pour favoriser la compréhension d'un urbanisme de projet, socle du PLUi du Pays de Pouzauges.

Action 64 - Innover par des matériaux biosourcés

Utiliser les outils de financement de l'usage des matériaux biosourcés et déployer la communication / sensibilisation nécessaire pour favoriser les filières locales et les savoir-faire sur le territoire.

Action 65 - Et accueillir le contemporain

Le bâti n'est pas qu'une histoire de vieilles pierres, mais aussi l'acceptation de nouvelles formes architecturales, en phase notamment avec les modes de consommation énergétique.

3^e
axe

Construire une identité par le paysage





Valoriser les atouts du tourisme et de l'offre culturelle

LA CULTURE CONTRIBUE À LA COHÉSION SOCIALE, À LA CONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ DE L'INDIVIDU, À L'ÉDUCATION, À LA MISE EN PLACE DE REPÈRES DANS UN MONDE EN CHANGEMENT. LE TOURISME, S'IL A UN ASPECT ÉCONOMIQUE, S'INSCRIT ÉGALEMENT DANS UN OBJECTIF D'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL PAR LA DÉCOUVERTE DE NOUVEAUX LIEUX.

Défi 20

CULTURE(S) COMME ÉLÉMENT FÉDÉRATEUR

La culture contribue à la cohésion sociale, à la construction de l'identité de l'individu, à l'éducation, à la mise en place de repères dans un monde en changement.

Action 66 - En faveur d'un Projet culturel de territoire

Un tel projet permettra de partager une envie collective d'épanouissement et de divertissement, en faisant appel à la participation des citoyens, en invitant à repenser les rapports entre les habitants, les artistes et les acteurs publics et privés.

Action 67 - Une programmation Hors les Murs

La programmation au sein de l'Echiquier est reconnue de belle qualité. Offrir une programmation dans les communes, parfois dans des lieux insolites, ne peut que contribuer à ce rayonnement.

Action 68 - Poursuivre les programmations scolaires

Continuer voire renforcer les partenariats actifs avec les établissements scolaires est un axe prioritaire de l'offre culturelle du Pays de Pouzauges.

Action 69 - Consolider le réseau de Lecture Publique

La professionnalisation du service lecture publique permet de mieux accompagner le tissu associatif et bénévole, dont l'investissement est précieux pour élargir l'offre de l'accès au livre. Les publics éloignés de la lecture doivent maintenant être ciblés dans les prochains temps.

Action 70 - Mettre en scène le paysage

Puisque le paysage est au cœur de la vitalité du territoire, il faudra imaginer sa mise en valeur par des actions culturelles et artistiques innovantes et inclusives.

Défi 21

REINFORCER LES ORIENTATIONS TOURISTIQUES

Certes la renommée du Puy du Fou est un formidable atout, mais elle induit cet aspect négatif de cacher toutes les qualités touristiques de notre territoire. Tout l'enjeu est donc de créer une visibilité touristique propre au Pays de Pouzauges, en complémentarité des territoires environnants, pour donner l'envie de découvrir, de rester pour des séjours plus longs et donc d'apporter une valeur économique.

Action 71 - Reprendre le schéma touristique

Renforcer l'attractivité du territoire passe par une mise en collaboration de l'ensemble des acteurs, hébergeurs, restaurateurs, gérants d'activités de loisirs, associations. En partenariat étroit avec l'Office de tourisme des lignes directrices sont nécessaires à la bonne réussite de cette attractivité.

Action 74 - Communiquer sur les atouts (sites) avec les hébergeurs

Créer une politique de communication dynamique sur la connaissance des sites d'intérêt du territoire, ne peut se faire sans nos hébergeurs, premiers représentants de cette offre variée. Faciliter ces échanges est donc indispensable.

Action 72 - Interroger l'offre de loisirs

Poursuivre les réflexions autour d'offres de loisirs qui ont pu émerger dans certaines communes, comme un wakepark, de la randonnée équestre, et autres innovations. S'appuyer sur des labels (Petite cité de caractère, Station verte...) peut s'avérer être un atout indéniable.

Action 75 - Une offre toute saison

Avec l'aide de l'Office de tourisme, une réflexion doit être portée sur un accueil touristique toute saison.

Action 73 - Accompagner l'Office de tourisme du Pays de Pouzauges dans son action

L'Office de tourisme poursuit sa mutation et son adaptation aux nouveaux modes de «consommation» touristique. La collaboration étroite qui lie l'association gestionnaire à la collectivité doit se traduire dans un protocole de travail et d'accompagnement.

Défi 22

VERS UN TOURISME « VERT » ?

Action 76 - Accroître la visibilité du Manoir comme porte d'entrée à l'éducation scientifique

Lieu pour les curieux, soit en découverte, soit en connaissance scientifique, le Manoir des Sciences de Réaumur poursuit sa mue pour mieux accueillir les publics. L'esprit du lieu incarne les objectifs du territoire sur les questions de la nature, de la biodiversité, en gardant une rigueur toute scientifique.

Action 79 - Quels équipements et offres pour un tourisme vert ?

Dans l'idée de développer un tourisme «nature», une offre adaptée d'hébergement de plein air ou assimilée pourrait être mise en réflexion, par des règles d'urbanisme facilitantes. Également des offres complètes, allant jusqu'à des séjours thématiques «biodiversité», «bioécologiques» peuvent être imaginées.

Action 77 - Visibilité des sentiers pédestres

Si les 450 km de sentiers ont été géolocalisés et géoréférencés, leur connaissance mérite d'être accentuée. Avec l'Association des Sentiers du Pays de Pouzauges et l'Office de tourisme, une communication serait à développer pour les mettre en valeur, ainsi que l'action des bénévoles qui les entretiennent.

Action 78 - Explorer d'autres thématiques de sentiers ; équestres ou autres

En plus des sentiers pédestres, le territoire bénéficie d'opportunités en matière de randonnées équestres, dont il faut accompagner le développement potentiel.



Ancrage dans la nature et son paysage bocager

LE PAYSAGE EST UN BIEN COMMUN DONT NOUS SOMMES LES DÉPOSITAIRES. COMME TOUT HÉRITAGE IL DOIT, POUR RESTER VIVANT, S'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS CONTEMPORAINES QUI LE TRANSFORMENT.

Défi 25

NOTRE PAYSAGE EST ET DOIT RESTER UNE RICHESSE

Afin de conforter ce bien d'une valeur inestimable parce qu'il incarne notre identité, passant par le Bocage au Nord et une forme de plaine au Sud du territoire, il est important de porter un message fort pour valoriser cette richesse.

Action 80 - Pour un plan Paysage ?

S'inscrire dans une démarche de projet dont l'objectif est de faire réfléchir ensemble le monde agricole, les habitants, usagers et aménageurs pour élaborer des stratégies d'adaptation qualitatives, choisies et partagées, afin de préserver la qualité paysagère du territoire.

Défi 24

L'AGRICULTURE COMME VALEUR INTÉGRANTE DE NOTRE PAYSAGE

Eviter l'« agri-bashing » et mettre en valeur les apports de l'agriculture sur notre territoire sont des enjeux forts. Notre histoire est agricole, et l'industrie agroalimentaire est finalement une résultante de cette histoire. Le paysage a été façonné et reste façonné par l'agriculture.

Une attention doit être portée sur la gestion des équilibres globaux.

Action 81 - Lutter contre l'étalement urbain pour préserver le paysage

Bien que situé en zone rurale du point de vue géographique, le Pays de Pouzauges a vécu une expansion dite urbaine, par un étalement des constructions sur les terres agricoles. La politique du Zéro Artificialisation Nette de l'Etat oblige à repenser ce modèle d'expansion en y associant le milieu agricole.

Action 84 - Accompagnement dans la gestion des «bois»

Poursuivre les actions inscrites dans la Charte Forestière et Bocagère va permettre d'asseoir un cercle vertueux entre économie et écologie autour de la gestion des bois et des haies, pourvoyeurs de biodiversité, d'une bonne qualité des sols et de ressources valorisables (énergie, paillage, ameublement, construction...).

Action 82 - Une attention portée à la Gestion des Eaux et leur qualité

Avec l'appui des deux syndicats GEMAPI notamment (SMMBL et Sèvre Nantaise), et de tout autre organisme, une coordination et un accompagnement de toutes les parties prenantes est nécessaire pour améliorer la qualité des eaux.

Action 83 - Vigilance sur les zones humides dans les espaces agricoles

Les zones humides, localisées à l'interface des milieux terrestre et aquatique, se caractérisent par la présence d'eau, en surface ou dans le sol, ainsi que par des formations végétales remarquables. La variété et la spécificité de la flore et de la faune contribuent à la richesse de la biodiversité.

Les agriculteurs participent souvent à leur maintien qualitatif. Un soutien est à envisager, notamment par le biais des paiements pour services environnementaux (PSE).

2^e
axe

Une gouvernance engagée
dans des pratiques
innovantes et partenariales





Renforcer le rôle de facilitation de l'EPCI en accompagnement des communes

LES RENCONTRES AVEC L'ENSEMBLE DES CONSEILS MUNICIPAUX ONT RÉVÉLÉ DE FORTES ATTENTES À L'ÉGARD DE L'INTERCOMMUNALITÉ, POUR ORGANISER DES ÉCHANGES AVEC LES ÉLUS MUNICIPAUX ET ENTRE EUX.

Défi 25

RÉPARTITION SOLIDAIRE DES RESSOURCES

Un impératif d'équilibrage apparaît à l'heure où, d'un côté, les ressources financières s'amointrissent globalement, et où, de l'autre, les sollicitations de services rendus s'accroissent... Le bloc local doit œuvrer à l'efficacité de ses actions.

Action 85 - Elaborer un nouveau Pacte Financier et Fiscal

Acte fort d'un mandat, le Pacte Financier et Fiscal vient illustrer la coopération d'un territoire sur des questions aussi sensibles que la répartition des ressources et des charges entre les collectivités.

Un exercice collectif qui interroge l'efficacité des choix et décisions pour la menée des politiques publiques.

Action 88 - Réaliser un Programme Pluriannuel d'Investissement consolidé

En conséquence des objets précédents, un regard partagé des projets d'investissement et des enjeux en fonctionnement pourra se concrétiser par un Programme Pluriannuel d'Investissement rassemblant l'ensemble des projets des communes et de la CCPP.

Action 86 - Coordonner les politiques contractuelles

L'Etat, la Région et le Département mettent en place des dispositifs financiers établis pour des durées convergentes, en passant souvent par l'entonnoir intercommunal.

Le rôle de l'EPCI comme facilitateur des échanges doit être formalisé auprès des équipes municipales et des institutions.

Action 87 - Effectuer une analyse financière et fiscale du territoire

Dans la continuité des actions entreprises par les équipes précédentes, une analyse financière et fiscale est proposée aux communes, afin de réaliser une vision générale et partagée entre élus et Secrétaires et Directeurs Généraux (SG/DG) du territoire.

Défi 26

IMPLIQUER LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DANS LE PROCESSUS DES POLITIQUES PUBLIQUES AU SEIN DU TERRITOIRE

L'intercommunalité semble parfois éloignée de l' élu municipal qui n'a pas été désigné officiellement comme représentant au sein des instances. Créer du lien et de la participation est un enjeu des années à venir pour aider les élus à travailler territorialement.

Action 89 - Des groupes de travail ouverts

La gouvernance partagée sur le territoire doit permettre aux conseillers municipaux d'être partie prenante dans les groupes de travail formalisés par les commissions thématiques notamment.

Action 90 - Organiser 1 à 2 rencontres par an

Proposer des rencontres regroupant les conseillers municipaux pour échanger sur les projets du territoire.

Action 91 - Clarifier la répartition des compétences et des rôles

La loi Engagement et Proximité est venue réaffirmer le rôle central de la commune dans l'ensemble des actes du quotidien. Comment identifier le qui fait quoi entre commune et intercommunalité ?

Défi 27

CRÉER DES RÉSEAUX THÉMATIQUES POUR DES ÉCHANGES DE PRATIQUES ENTRE COMMUNES

Les sujets se complexifient, techniquement et juridiquement, et nombre d'adjoints au maire ont exprimé leur souhait d'échanger entre eux sur des thèmes précis, avec un accompagnement de la CCPP.

Action 92 - Faciliter les échanges ; être animateur des réflexions

Des discussions sur des sujets d'actualité, ou des problématiques précises pourront être portées par l'intercommunalité, par un accompagnement de médiation, d'animation. L'objectif sera de porter ensemble les décisions issues de ces discussions.

Action 93 - Organiser des réseaux d'adjoints thématiques

Le rôle de la Communauté de communes sera également d'apporter une logistique organisationnelle ou une facilité d'accès à des moyens techniques pour que les élus portant des thématiques spécifiques puissent se retrouver entre eux pour échanger sur leurs pratiques.

Défi 28

TRANSMETTRE L'ACTION INTERCOMMUNALE DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX

Porter l'information dans les échanges entre l'intercommunalité et les communes est un enjeu de clareté et de transparence, dans une relation de réciprocité pour que les projets se coordonnent.

Action 94 - Créer une feuille d'information périodique

Informer simplement et efficacement sur tous les sujets portés et réfléchis par la Communauté de communes pour que chaque conseil municipal puisse prendre connaissance des sujets.

Action 95 - Faire des rencontres en conseil municipal sur des sujets au choix

La présentation régulière en conseil municipal par un élu communautaire (Présidente, Vice-Président, conseiller délégué ou représentant d'un groupe de travail) pourra être proposée ou sollicitée.

Action 96 - Partager en réciprocité les projets communaux

Des échanges seront à installer régulièrement pour présenter également l'actualité des communes dans un esprit de coordination.



Développer des pratiques internes responsables, transversales et innovantes

LES COOPÉRATIONS DOIVENT SE METTRE EN PLACE ENTRE LES SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DU TERRITOIRE. LES DÉMARCHES MANAGÉRIALES, LES PROCÉDURES, LES OUTILS DOIVENT ÊTRE PARTAGÉS AU BÉNÉFICE D'UNE MEILLEURE QUALITÉ DE TRAVAIL ET D'UN SERVICE PUBLIC EFFICENT.

Défi 29

////////////////////// CONFORTER LE RÉSEAU DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX/DIRECTEURS GÉNÉRAUX ////////////////////////

Des rencontres mensuelles ont été installées dans un premier temps pour échanger sur les dossiers portés par l'intercommunalité, afin de mieux informer des réflexions et politiques publiques.

Progressivement, le « multilatéralisme » a permis de produire des débats sur les projets communaux, ou sur des pratiques techniques qui pourraient se traduire par des processus partagés entre tous les services.

Action 97 - Associer les Secrétaires et Directeurs Généraux (SG/DG) aux projets intercommunaux

Une demande régulière formulée par l'ensemble des SG/DG est d'être mis dans la boucle de la réflexion sur les projets communautaires, qui nécessairement ont un impact direct ou indirect sur les activités des communes. Ou parfois, les informer permet une meilleure explication auprès des habitants et usagers.

Action 98 - Vers des outils communs ?

Pour assurer une continuité des services sur le territoire, et simplifier les processus et les échanges entre collectivités, il est nécessaire de procéder à la mise en place d'outils communs, particulièrement sur le volet des logiciels métiers.

Défi 50

FACILITER LES COOPÉRATIONS ENTRE LES ÉQUIPES TECHNIQUES

Déployer une panoplie d'outils qui permet de fluidifier les relations et les échanges entre les agents du territoire.

Action 99 - Inventer des moments fédérateurs

Pour insuffler un sentiment commun d'appartenance au territoire, des moments de convivialité sont nécessaires sous quelques formes que ce soit comme les vœux au personnel, des séminaires de partage...

Action 100 - Renforcer les réseaux techniques d'échanges de pratiques

Conforter le groupe de travail sur l'organisation conjointe de formations, qui sert d'interlocuteur privilégié avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

Action 101 - Mieux identifier les prestations des services d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Les prestations possibles à fournir par les services communs créés au niveau de l'EPCI sont encore méconnues : un besoin d'information et de présentation est nécessaire rapidement.

Défi 51

QUEL MANAGEMENT DANS LES TRANSITIONS ?

Sortir du seul formalisme ou du travail en silo sont les recommandations principales qui militent en faveur d'une transversalité de travail, pour que le «co» de collaboration, coopération, cogestion et codécision, prenne son sens plein et entier.

Action 102 - Quelle politique de QVT ?

La Qualité de Vie au Travail est un des phénomènes du management sur lequel doivent se pencher l'ensemble des responsables élus et techniques. Des échanges sur l'ensemble du territoire permettraient de se donner des éléments pour une réflexion commune.

Action 103 - Promouvoir un management résilient par la confiance et la transversalité

«Réagir», «rebondir» dans un contexte fluctuant incite à travailler sur des notions de confiance et de management transversal des projets et situations.

Action 104 - Déployer une panoplie commune d'outils innovants

Les techniques de management, les attentes des équipes, les services à rendre aux usagers toujours plus exigeants... Tous ces éléments militent en faveur d'une boîte à outils pour animer différemment, pour faire de la médiation, pour gérer les situations, qui soit commune à toutes les équipes du territoire.

Défi 52

FAVORISER L'ACCÈS À DES ACHATS GROUPÉS

L'efficacité des groupements d'achat n'est plus à présenter. Cette manière mérite cependant d'être mieux mise en lumière sur de nombreux pans d'activités des collectivités du territoire, en s'appuyant sur les compétences techniques du service commun de la commande publique.



Favoriser la coproduction avec la société civile et les partenaires

LE FAIRE ENSEMBLE SE DÉFINIT EN DEHORS DU SEUL CERCLE DES ÉLUS DU TERRITOIRE. IL DOIT ÉGALEMENT PRENDRE FORME AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE, HABITANTS TROP SOUVENT RÉDUITS À LA NOTION D'USAGERS, ENTREPRISES, ASSOCIATIONS...

Défi 55

CONSOLIDER LE DIALOGUE AVEC LES REPRÉSENTANTS DES ACTEURS LOCAUX

Instaurer un climat de confiance et établir des espaces de dialogue avec les acteurs du territoire est un objectif qui peut mener à faciliter l'attractivité du territoire.

Action 105 - Soutenir les actions du Club d'entreprises

Des liens privilégiés se sont mis en place au cours des dernières années, dans un esprit de discussion et de coopération, avec le Club d'entreprises. Il est important de continuer cette dynamique relationnelle pour parfois cogérer des projets au bénéfice de l'économie territoriale.

Action 106 - Faciliter les formations/informations, réunions thématiques (urbanisme particulièrement)

Du point de vue des élus municipaux, un certain nombre de règles demeurent insaisissables. L'organisation de temps d'information sur l'urbanisme (à titre d'exemple) serait à entreprendre en faisant participer aussi les artisans, les maîtres d'œuvre, et pourquoi pas des pétitionnaires.

Action 107 - Renforcer les liens avec les associations de commerçants et artisans

Au-delà de la présence sur des foires ou des portes ouvertes, la CCPP devra consolider ses liens avec les associations de commerçants, en relation étroite avec les communes, pour établir un dialogue de proximité.

Défi 54

POUR SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU DIALOGUE CITOYEN

Même si notre territoire a été plutôt en retrait sur les questions revendicatives de plus (ou mieux ?) de citoyenneté, il s'agit d'une question de fond dont les élus du territoire se saisissent progressivement.

Action 108 - Accompagner le Conseil de Développement 2.0 (CoDev 2.0)

Voulu comme un lieu d'échanges et de concertation, le Conseil de Développement 2.0 doit entrer dans une phase de déploiement et «se faire connaître» pour élargir son champ d'investigation.

Action 109 - Associer la population aux processus d'élaboration des politiques publiques

Toute la phase diagnostic du PLUi a servi d'expérimentation à la participation citoyenne dans les projets intercommunaux. Cette dimension participative doit être inscrite comme un vecteur incontournable de l'élaboration de nos politiques publiques.

Action 110 - Déployer une boîte à outils pour les élus

La « démocratie participative » oblige à trouver d'autres champs de compétence qui sortent un peu des sentiers habituels de l'élu local. A ce titre, beaucoup ont sollicité la création d'une boîte à outils présentant un panel d'ateliers, de méthodes, qui les aident à mieux aborder la dimension citoyenne dans leur quotidien.

Défi 55

DÉPLOYER LA «FABRIQUE DE TERRITOIRE»

Cette Fabrique aura pour vocation de s'inscrire comme étant « un outil de partenariat projet » pour la collectivité. Il implique donc une communauté d'acteurs : le CoDev 2.0, les porteurs de projets et d'initiatives, les élus, les services des collectivités et les partenaires.

Les premiers retours, suite aux entrevues avec des porteurs de projets, ont établi une dynamique positive d'accompagnement qui fait sortir la collectivité de cette seule facette de subventionneur, mais lui donne un visage humain de facilitateur.

Défi 56

TRAVAILLER EN INTERTERRITORIALITÉ

Le Pays de Pouzauges s'inscrit dans un environnement de collaboration avec les territoires qui le jouxtent. Les déplacements de nos concitoyens s'affranchissent des frontières virtuelles de nos territoires. Nos modes de travail doivent s'appuyer sur des coopérations sous toutes leurs formes.

Action 111 - Tourisme et Agglo 2B

Par la cogestion du syndicat du Château de Saint-Mesmin, les collaborations existent naturellement avec l'Agglo 2B. En matière de tourisme, des atouts peuvent se travailler conjointement pour élargir l'offre aux touristes.

Action 112 - CLEA avec Les Herbiers

Le Contrat Local d'Éducation Artistique et culturelle a été conclu avec la DRAC, pour nouer un partenariat fort avec le territoire des Herbiers afin d'offrir, à l'ensemble des établissements scolaires de nos deux territoires, un parcours d'éducation cohérent, et rationaliser l'utilisation tant des transports que des jauges de salles de diffusion.

Action 113 - Santé avec Chantonnay

Lors de la cessation d'activité des CLIC, les deux EPCI se sont entendus pour partager leurs visions autour de la prévention collective de la perte d'autonomie. Des questions autour de la santé sont aujourd'hui à partager et des processus de travail sont à imaginer pour renforcer les liens.

Communauté de communes
du Pays de Pouzauges
Maison de l'Intercommunalité
La Fournière
85700 Pouzauges
Tél.: 02.51.57.14.23

